



Crédit photo : DIRCOM / UNICAEN

Le 25 juin 2024

Remise du Diplôme universitaire d'études normandes à l'Université de Caen Normandie

Mardi 25 juin, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, **Lamri ADOUI**, Président de l'Université de Caen Normandie et **Edouard de LAMAZE**, Conseiller Régional de Normandie ont remis, à l'Université de Caen Normandie, **21 diplômes universitaires** d'études normandes ou **attestations de formation aux « Parlers Normands »** à 9 étudiants et 12 agents de la Région Normandie.

« Je suis très heureux de participer aux côtés du Président de l'Université de Caen Normandie à la deuxième cérémonie de remise de diplômes universitaires d'études normandes à la fois aux étudiants de l'Université et aux agents de la Région. Ce diplôme s'inscrit dans notre volonté de défendre l'identité normande et de bâtir un collectif normand ! Je remercie celles et ceux qui ont contribué à mettre en place ce diplôme universitaire et cette formation, véritables atouts pour continuer à conforter notre sentiment d'appartenance à la Normandie » déclare Hervé Morin.

« L'Université est un lieu de formation, de recherche et de culture au service de son territoire. Nous avons un grand intérêt à remettre à l'ordre du jour ce diplôme universitaire de sensibilisation aux études normandes » ajoute Lamri Adoui.

Dans la continuité des actions engagées pour valoriser les patrimoines vivant et historique normands, la Région Normandie a mis en place une stratégie pour la sauvegarde et la valorisation des parlers normands.

Dans ce cadre, un partenariat avec la Région Normandie et l'Université de Caen Normandie a permis la mise en place d'un Diplôme Universitaire d'Etudes Normandes ainsi qu'une formation de sensibilisation à la culture normande, proposée à l'ensemble des agents de la collectivité régionale.

Le Diplôme Universitaire d'études normandes comprend 80 heures de formation et concerne trois domaines d'études : dialectologie normande, institution et droit de la Normandie, histoire de la Normandie.

D'une durée totale de 35 heures, la formation de sensibilisation à la culture normande, quant à elle, comprend une découverte des parlers de Normandie, de l'histoire des institutions normandes à l'époque ducal, une sensibilisation au droit normand et au droit coutumier et une connaissance des paysages ruraux et habitats traditionnels.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr